

alter ego / le journal #95

Réalisé par des usagers de drogues,
des bénévoles et des travailleurs sociaux
de l'association Aurore



ÉCHOS D'EGO / FÊTE DE FIN D'ANNÉE / EXPOSITION
ÉPHÉMÈRE À STEP / VIE DE QUARTIER / SOLIDARITÉ
AVEC LES MIGRANTS / L'HÉBERGEMENT / UN CHEZ-SOI
D'ABORD / L'HÉBERGEMENT À PARIS / OPINION /
LA POSTURE PROFESSIONNELLE

SOMMAIRE / #95

EDITO

Hébergement, un chez soi pour commencer 3

ÉCHOS D'EGO

Fête de fin d'année 4

Exposition éphémère à STEP 5

Une visite à Verdun 5

Chronique de la Réduction des Risques : l'alcool 6

VIE DE QUARTIER

Solidarité avec les migrants 7

L'HÉBERGEMENT

Un Chez-Soi d'Abord 8

L'hébergement solidaire à Paris 10

Karim, en HLM depuis dix ans 12

Un toit pour construire sa vie 13

OPINION

La posture professionnelle 14

Directeur de la publication
Léon Gomberoff

Secrétariat de rédaction
Laure Siaud

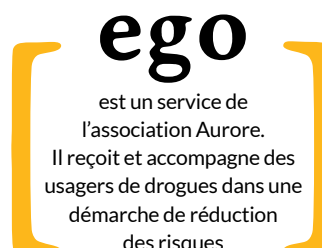
Conception et réalisation graphique
Paula Jiménez

Ont participé à ce numéro
A. Berghachi, N. Bontemps, A. Belkadi, M. Colas, L. Gomberoff,
Karim, K. Kaci, L. Meignen, J. Nicol, D. Pierard, L. Siaud, Salem, Shiva.

Photos
D. Pierard (p. 4), A. Berghachi (p. 5), N. Bontemps (p. 5 et 13),
Abdelmadjid (p. 7), R. Arar (p. 7), Un Chez-soi d'Abord Paris (p. 8 et 9).

Imprimerie ADVENCE
139 rue Rateau - 93120 La Courneuve

Parution trimestrielle
ISSN 1770-4715



Contact
EGO - Association AURORE
13, rue Saint-Luc - 75018
Tel : 0153099949
alterego@aurore.asso.fr

alter ego

/ Hébergement, un chez soi pour commencer

Le problème du logement à Paris est bien connu : il est rare et cher. Pour les personnes en situation de précarité, les difficultés sont accrues. Le dispositif d'hébergement d'urgence est saturé. Une étude récente (voir page 10) a démontré qu'il manque près de 3000 places pour les plus vulnérables, et ce même après le déclenchement du dispositif hivernal.

Les personnes qui fréquentent les services EGO signalent souvent l'hébergement comme une de leurs principales préoccupations. Beaucoup se demandent chaque jour où elles vont pouvoir dormir, et ne comprennent pas pourquoi elles n'arrivent pas à avoir leur propre logement. Elles souffrent de la pénurie de places en centres d'hébergement, mais aussi des difficultés qu'elles rencontrent quand elles y ont accès. Elles doivent s'y adapter à différentes contraintes : le lieu peut être très éloigné du territoire où elles ont leur vie sociale, être fermé pendant la journée, ne proposer qu'un dortoir collectif ou encore ne pas admettre les animaux de compagnie. Aucune ne nous dit jamais, cependant, que la rue est un choix et un motif de fierté. Les personnes accompagnées par EGO veulent un logement. Elles voient leur vie à la rue avec un mélange de culpabilité et de frustration. Lorsque « l'hébergement » a été proposé comme sujet de notre dossier, les témoignages sur les difficultés de la vie à la rue ont afflué. En même temps que l'expression d'un espoir : celui de trouver, dans un futur proche, un chez-soi.

Si ce souhait a la moindre chance de se réaliser, ce sera uniquement avec un changement radical de la manière de penser l'hébergement des personnes fragiles. Il n'est pas utopiste, comme le montre « Un chez soi d'abord », dispositif créé pour augmenter les chances d'hébergement des personnes ayant des troubles psychiques sévères mais qui permet de repenser celui de tous ceux qui vivent à la rue. Son nom est l'heureuse traduction française de « Housing first », perspective apparue outre-Atlantique dans les années 90 et qui a démontré que le modèle classique d'insertion « par paliers » était battu en brèche par la réalité. Ce modèle impose que les personnes passent par une période d'apprentissage avant de pouvoir intégrer leur propre logement : elles doivent notamment être stables psychologiquement, avoir un projet de vie, faire preuve d'autonomie... Si ces critères, évalués par une équipe sociale, ne sont pas remplis, il reste les centres d'hébergement temporaires ou la rue, et ce tant que les différents paliers ne sont pas franchis. Dans la pratique, les personnes en difficulté arrivent difficilement à être « prêtes » : le temporaire et la rue deviennent la règle.

« Un chez soi d'abord » sous-tend que toute personne est prête à vivre dans son propre logement, à condition d'être accompagnée de manière adéquate. Si l'on considère le logement comme un droit fondamental, rien ne peut autoriser une personne à décider qu'une autre n'est pas prête à l'exercer.

On peut établir un parallèle très intéressant entre ce changement de perspective et celui opéré dans l'addictologie moderne grâce aux politiques de réduction des risques. Jusqu'à récemment, en raison d'une définition quelque peu restrictive du soin, on estimait qu'il était possible d'évaluer le niveau de motivation d'une personne à se soigner. Les intervenants en addictologie pouvaient décider, parfois après une seule rencontre, qu'une personne n'était « pas encore prête », ou qu'elle n'était « pas encore dans le soin ».

Aujourd'hui, le soin est considéré comme un droit fondamental : la seule demande de soin est donc un motif suffisant, et le soignant se doit de chercher des stratégies appropriées — mettre en doute la motivation d'un patient revenant à exclure les patients difficiles en niant leur droit au soin. Loin d'être un choix, le nonaccès aux soins signifie seulement que ceux-ci ne sont pas adaptés. De la même façon, si une personne ne peut pas accéder au logement, ce n'est pas parce qu'elle a choisi de vivre à la rue.

Dans le dispositif « Un chez soi d'abord », c'est la notion de responsabilité qui change radicalement. Elle n'est plus simplement individuelle. On ne peut plus affirmer qu'une personne vivant à la rue est seule responsable de sa situation. La responsabilité est partagée avec ceux qui sont censés l'accompagner, et relève aussi des politiques d'accompagnement des personnes vulnérables.

Les personnes à la rue sont souvent qualifiées de « marginales », comme si elles ne voulaient pas s'intégrer à la société. Cette manière de voir les choses est contre-productive. En revanche, considérer que ladite société est en partie responsable des exclusions qu'elle crée implique un devoir d'inclusion, lequel donne tout son sens au mot « solidarité ». Nous ne parlons pas ici de solidarité comme s'il s'agissait d'altruisme, d'une sorte de choix des personnes de bonne volonté de « donner à l'autre ». La solidarité, ici, implique d'être solidairement responsable de la souffrance de l'autre. On a donc un devoir envers lui. Lorsqu'une personne à la rue accède au logement, elle ne reçoit pas un cadeau : elle est tout simplement réintégrée dans son droit.

Alter EGO



FÊTE DE FIN D'ANNÉE

UN VRAI MOMENT DE PARTAGE ET DE CITOYENNETÉ

Le 28 décembre 2017 de 13 heures à 18 heures a eu lieu la traditionnelle fête de fin d'année d'EGO. Pendant plusieurs semaines, les équipes et les personnes accueillies à EGO se sont consacrées aux préparatifs. Cadeaux, playlist, menu commandé à La Table Ouverte, une association du quartier, et liste des bénévoles afin d'assurer le bon déroulement de la fête.

180 PERSONNES PRÉSENTES !

Les invitations ont été distribuées au CSAPA d'EGO, au CAARUD d'EGO (STEP et Centre d'accueil) et aussi par les maraudes pour atteindre les consommateurs de drogue du nord-est parisien qui ne fréquentent pas régulièrement nos services.

La fête s'est déroulée dans l'espace de l'association Salle Saint Bruno à la Goutte d'Or. Plus de 180 personnes sont venues, des personnes accueillies mais aussi des partenaires, des éducateurs de la Boutique 18 de l'association Charonne et du Club de prévention du quartier ADCLJC.

Le repas — délicieux — a été un vrai moment de convivialité. L'animation était assurée en musique par un éducateur d'EGO faisant fonction de DJ et par une performance artistique de Michel — animateur de l'atelier arts plastiques — qui a réalisé une énorme fresque tout au long de l'après-midi. Après le dessert, le groupe « Les Bolcheviks Anonymes » — issu de l'atelier musique — a fait danser l'assemblée sur des tubes connus de tous.

Vers la fin de l'après-midi, l'un des représentants des usagers — Choukry — est arrivé déguisé en Père Noël. Avec

La fête était bien, tout le monde était content, des cadeaux distribués. Nous avons chanté, dansé, bien rigolé. C'était mieux que l'an dernier : la musique était mieux et la nourriture aussi. Tout le monde était là, les salariés aussi.

Choukry

J'étais à l'entrée comme bénévole, j'ai aidé à la décoration aussi. Les gens m'ont dit que c'était bien. Tout le monde a bien travaillé. Le repas était super bon, sauf le ... Champomy ! C'était très réussi, les chanteurs ont assuré, les cadeaux étaient bien, tout le monde les a bien aimés.

Azzedine

deux lutins, il a distribué les cadeaux : des écharpes, des gants et des bonnets pour se protéger du grand froid qui rend les nuits parisiennes difficiles pour les sans-abri.

À 18 heures, tout le monde s'est mis à ranger. Les équipes et les personnes accueillies sont reparties avec le sentiment d'avoir participé à un moment de partage et de citoyenneté où chacun avait sa place.

UNE VISITE À VERDUN



Dans le cadre de l'accès à la culture et à l'approche du 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale, nous avons organisé une sortie à Verdun.

Nous avons pris la route un matin, direction l'ossuaire de Douaumont. Nous avons ensuite visité le fort avec un guide, qui nous a raconté son histoire très particulière. Après la guerre de 1870 et la perte de l'Alsace et de la Moselle, Verdun devient la nouvelle frontière avec l'Allemagne. Afin de protéger cette frontière, il fut décidé de construire 38 forts autour de Verdun. Le plus grand, celui de Douaumont, est achevé en 1913. En 1914, l'état-major français vide le fort et envoie au front garnisons, armement et vivres. Seuls 57 soldats restent pour le garder. Les Allemands le prennent facilement le 25 février 1916, il deviendra le pivot de leur défense. Il faudra attendre le 24 octobre 1916 pour que les Français le reprennent définitivement.

Notre journée s'est achevée par une séance photo dans une tranchée anglaise reconstituée. Barry m'a confié à quel point cette journée avait été émouvante pour lui : « Il y avait de la tristesse tout autour de nous mais c'est notre passé, notre histoire, c'est important ». Choukry quant à lui a ressenti les conditions de la guerre : « Ça m'a fait mal au cœur, ça m'a fait pleurer... C'était une belle journée, magnifique, j'espère y retourner chaque année ». Une journée fatigante et forte en émotion pour tous, mais qui nous a permis un échange et un partage autour de notre Histoire commune.

Marlène Colas

EXPOSITION ÉPHÉMÈRE À STEP

Le 29 novembre 2017, une installation éphémère de matériels de réduction des risques détournés à des fins artistiques a eu lieu à STEP.

Des habitants du quartier, des partenaires, des voisins et des usagers sont venus nombreux voir cette exposition insolite réalisée par deux artistes.

Jean Patrick Koné, ancien représentant des usagers d'EGO, a présenté des installations, inspirées des parcours et des pratiques des usagers de drogues. Les différents modes de consommation y sont présents, avec une multitude de petits ustensiles, colifichets et grigris de la rue.

Michel Derlique, animateur de l'atelier arts plastiques, a exposé des objets et des sculptures, composés de seringues, doseurs, filtres, cups...



CHRONIQUE DE LA RÉDUCTION DES RISQUES

L'ALCOOL

L'alcool existe depuis la nuit des temps, on en a trouvé des traces remontant à la préhistoire. C'est l'un des produits les plus consommés, toxiques et addictifs.

L'alcool est produit par fermentation à partir de fruits et de céréales, suivie d'une distillation pour les alcools forts¹.

Il modifie les perceptions et la conscience. Il est absorbé par le corps au niveau de l'intestin grêle puis passe dans le sang, et est éliminé par le foie. La prise excessive d'alcool attaque le foie et peut conduire à terme à une cirrhose.

En France, le taux légal d'alcool maximal au volant est de 0,5 g par litre de sang, ce qui correspond approximativement à 2 verres de vin. Être ivre sur la voie publique est un délit qui peut mener à la cellule de dégrisement, ainsi qu'à une amende allant jusqu'à 150 euros.

ATTENTION AU MÉLANGE D'ALCOOL AVEC D'AUTRES SUBSTANCES !

Mélanger divers alcools ensemble comporte le risque de moins en contrôler les effets et les lendemains seront d'autant plus difficiles. Si l'on consomme de l'alcool avec, par exemple, de la kétamine ou de l'héroïne, le risque de perte de connaissance et d'arrêt respiratoire devient plus important. Prendre de l'alcool avec des stimulants (coke, speed, ecstasy) est dangereux. Les stimulants masquant les effets de l'alcool, ce mélange peut entraîner une surconsommation et des risques d'overdose. De plus, le mélange alcool-coke est très toxique pour le foie. Enfin le mélange alcool-cannabis, le plus fréquent, augmente les risques de nausée, de somnolence et d'anxiété.

1. La fermentation est une réaction chimique qui transforme le sucre en alcool. Pour la bière, par exemple, le sucre nourrit des enzymes qui créent l'alcool et le gaz. Le vin est produit à base de raisin, le saké de riz, le rhum de canne à sucre.

QUELQUES IDÉES FAUSSES

- **l'alcool réchauffe** : L'impression ressentie de chaleur est trompeuse. En réalité, le corps se refroidit. Attention au risque d'hypothermie. En situation d'ivresse, on ne sent pas forcément le froid.
- **l'alcool désaltère** : C'est faux. Toutes les boissons alcoolisées déshydratent. C'est pourquoi il est bien d'alterner un verre d'alcool avec un verre d'eau, pour que le corps puisse s'hydrater.
- **l'alcool s'élimine plus rapidement grâce au café** ou avec de l'exercice : C'est faux. Seul le foie élimine l'alcool avec le temps.

L'ALCOOL ET LES MÉDICAMENTS

La prise d'alcool avec des médicaments (benzodiazépine et autres) comporte des risques graves. Les interactions peuvent rendre un traitement inefficace ou créer par exemple une insuffisance hépatique. Il faut donc être prudent, en commençant par un quart de cachet par exemple, pour en mesurer les effets. Attention, éviter à tout prix le paracétamol (Doliprane®, Efferalgan®, etc.), très toxique pour le foie. Il y a un risque mortel d'hépatite fulminante.

Pour conclure, l'abus d'alcool aggrave le risque de plusieurs maladies. Entre autres il est à l'origine de certains troubles neuropsychiatriques, de maladies de l'appareil digestif et de plusieurs types de cancers.

« N'oublie pas, si tu t'endors bourré, couche-toi sur le côté pour ne pas t'étouffer dans ton vomi. » (R.I.P. Jimmy Hendrix).

Nicolas Bontemps

SOLIDARITÉ AVEC LES MIGRANTS

L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES

Abdelmadjid, enfant de la Goutte d'Or, s'est engagé depuis 5 ans auprès des plus démunis, les sans-abri du quartier et aujourd'hui les nombreux migrants qui campent aux alentours. Il a rejoint les nombreux bénévoles présents sur le terrain.

Depuis 5 ans à l'initiative d'habitants du quartier, dont Nelly Forget — grande militante en Algérie dans les années 50 et compagne de route de Germaine Tillion — des petits déjeuners sont organisés tous les samedis et les dimanches matins sous le pont de La Chapelle pour les sans-abri qui campent à côté. Ils sont à l'époque une vingtaine. Quatre ou cinq bénévoles se répartissent les courses et la préparation des collations. Puis, le froid et le mauvais temps arrivant, le groupe obtient de la paroisse Saint-Bernard la mise à disposition d'une salle toutes les fins de semaine pour la distribution.



LE QUARTIER SE MOBILISE !

En 2014, la situation se modifie, un grand afflux de migrants vient s'installer sous le pont. Les tentes fleurissent. Jusqu'à leur évacuation un an plus tard, ils seront environ 300. « On ne levait pas le nez pendant la distribution, il y avait sans arrêt des gens qui arrivaient », se souvient Abdelmadjid.

Avec l'arrivée des migrants, les actions se structurent et les aides se multiplient dans le quartier. Le groupe de bénévoles devient l'association Solidarités Saint-Bernard. Un vestiaire est ouvert tous les week-ends dans l'église, approvisionné par Emmaüs qui livre deux fois par semaine des vêtements. La Table Ouverte, un restaurant associatif du quartier, dirigé par Rachid Arar, donne des inventus des grandes surfaces pour les petits déjeuners. Dans une autre salle paroissiale, l'Abri Solidaire est créé.

Huit lits — financés par l'Etat et repliés pendant la journée pour permettre diverses activités — accueillent pour la nuit des migrants envoyés par le Secours Catholique.

Un jour, je passais sur le pont de La Chapelle et j'ai vu des gens qui distribuait des petits déjeuners dehors à des personnes sans-abri. J'ai demandé s'ils avaient besoin d'un coup de main, ils m'ont répondu oui. C'est comme cela que ça a commencé.

Abdelmadjid

Ils ont tous entrepris des démarches pour obtenir un statut de réfugié. Des bénévoles leur préparent dans une petite cuisine diner et petit déjeuner, et l'un d'entre eux, à tour de rôle, dort sur place dans une pièce voisine. Une douche est également à disposition ainsi qu'un local fermé à clé pendant

la journée, où les migrants peuvent laisser leurs affaires.

Pendant la distribution des petits déjeuners, les bénévoles renseignent les personnes sur les démarches à

entreprendre. L'association France Terre d'Asile tient aussi des permanences et des cours de français sont organisés dans des salles attenantes pendant la distribution, tous les samedis et les

dimanches matins.

Depuis son engagement Abdelmadjid n'arrête pas. Il aime le contact, aider, tendre la main. « C'est une grande satisfaction quand on arrive à aider quelqu'un. »

Laure Siaud

UN CHEZ-SOI D'ABORD



UN LOGEMENT AVANT TOUTE AUTRE DÉMARCHE

L'expérimentation « Un Chez-Soi d'Abord » est une intervention médico-sociale innovante qui s'appuie sur une approche validée outre-Atlantique sous le nom de « Housing First ». Elle postule que les personnes, y compris celles qui sont durablement sans-abri et souffrant de troubles psychiatriques, ont des compétences pour accéder et se maintenir dans un logement.

Un Chez-Soi d'Abord propose à des personnes sans domicile, souffrant de troubles psychiques avérés, de s'installer dans un logement autonome avec un accompagnement médico-social intensif au domicile.

Le dispositif inverse la logique qui consiste à considérer le logement comme une finalité, voire la récompense en fin de parcours de réinsertion. Il ne conditionne pas l'accès à un appartement ordinaire à l'arrêt des consommations de substances psychoactives ou à la prise d'un traitement relatif aux troubles psychiques.

Les premiers pas

Créé en 2011 d'abord à Lille, Marseille et Toulouse, le programme Un Chez-Soi d'Abord s'est construit à Paris en 2012 sous un groupement de plusieurs organismes engagés et appuyés par les services de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) et de l'Agence régionale de santé (ARS).

C'est à Aurore qu'a été confiée la coordination de l'expérimentation parisienne.

Pendant plus de cinq ans, un service de recherche rattaché au programme a comparé le parcours de 2 échantillons de personnes : celles qui étaient incluses dans le programme (donc logées et accompagnées, 350 au niveau national, dont 60 à Paris) et celles vivant à la rue (353, dont 60 à Paris) avec un parcours chaotique, bénéficiant des hé-



bergements classiques, mais aussi avec des hospitalisations.

Un programme moins coûteux qu'une prise en charge classique

Les résultats et les conclusions de cette recherche montrent que ce programme – tant sur la question du rétablissement des personnes que sur les coûts qu'il engendre – constitue bien une réelle plus-value. Un accompagnement à Un chez-Soi d'Abord coûte environ 15 000 euros annuels contre 30 000 euros annuels pour un parcours bénéficiant des hébergements classiques. Moins de recours à l'hospitalisation, un maintien

de 85 % des locataires dans leur logement, une stabilisation médico-sociale et une réinsertion par le travail ou la formation (environ 20 %). De plus, la création de partenariats forts avec les structures de droit commun permet de pérenniser l'accompagnement et d'autonomiser les personnes au-delà du dispositif.

L'avenir

Fin 2016, l'État a permis la pérennisation du dispositif, formalisée par voie de décret. Elle constitue pour l'ensemble des acteurs et partenaires une réelle consécration. De nouveaux objectifs ont été fixés pour le dispositif à Paris. Entre 95 et

105 personnes doivent pouvoir être accompagnées dans ce dispositif d'ici à fin 2018. L'enjeu est de taille. Aujourd'hui, ce sont 45 personnes qui sont suivies à Paris. Enfin, 16 autres dispositifs en France doivent voir le jour d'ici à 2023, portant à 2 000 le nombre de personnes intégrées à Un Chez Soi d'Abord au niveau national.

La philosophie du rétablissement portée par une équipe pluridisciplinaire

À Paris, l'accompagnement par l'équipe médico-sociale — composée de 13 personnes — donne la primauté aux choix de la personne et repose sur l'appropriation du « pouvoir d'agir », l'espoir et la quête d'une vie meilleure. Il développe une approche positive de la santé mentale, en renforçant les compétences personnelles, l'estime de soi, le développement d'activités enrichissantes favorisant l'inclusion sociale suivant le principe de l'inconditionnalité. L'équipe comprend des professionnels de la santé (psychique, somatique, addictologie), du secteur social, de la gestion locative et des médiateurs de santé-pairs. Ces derniers apportent au sein de l'équipe leurs compétences liées à leur vécu de l'expérience du rétablissement. L'équipe réalise des rencontres à domicile et construit avec la personne le projet de sa réinsertion. Elle aide également au rapprochement familial, à promouvoir une ouverture culturelle et sportive en organisant avec les locataires des sorties, voyages et en développant des partenariats avec des musées, d'autres associations, etc.

Une gestion locative « adaptée »

Un poste de référent social logement — chargé du volet gestion locative — complète le dispositif d'accompagnement. Cette gestion locative est dite « adaptée », puisqu'elle s'adapte au parcours et aux situations particulières des locataires en les accompagnant dans leur choix de logement, au moment de l'entrée et dans l'appropriation de leur



logement. La finalité est bien le glissement de bail, permettant à terme aux personnes de devenir locataires en titre de leur appartement, une preuve parmi tant d'autres de leur autonomie.

Une autre de ses missions — pour répondre aux objectifs de 100 personnes suivies à Paris d'ici fin 2018 — est de rencontrer et de convaincre les bailleurs de ce dispositif innovant afin qu'ils y participent et fournissent des studios ou de petits appartements à des loyers adaptés aux ressources de ce public.

Les locataires, acteurs centraux de leur mieux-être

Les locataires construisent leur rétablissement en étant acteurs à toutes les étapes de leur parcours, depuis l'arrivée dans le dispositif, en passant par leur emménagement jusqu'à leur insertion citoyenne du-

nable, et la mise en œuvre de leur(s) projet(s) de vie. Favoriser la capacité à faire des choix est un des piliers de l'accompagnement des personnes. L'*empowerment* décrit ce processus par lequel l'individu acquiert du « pouvoir d'agir¹ ». Considérer que les locataires sont en mesure de faire leurs propres choix, c'est accepter de ne pas décider à leur place, mais d'accompagner un cheminement. Il s'agit de favoriser leur processus d'autonomisation en trouvant un espace de négociation.

C'est en ayant la possibilité de se tromper, de revenir en arrière, d'expérimenter que la personne développera un savoir expérientiel utile pour créer les fondations de son parcours de rétablissement.

Aline Belkadi et Julie Nicol

1. Voir les travaux de Yann Le Bossé, professeur d'université en sciences de l'éducation au Canada.

L'HÉBERGEMENT

À PARIS



À Paris comme partout en France, l'État a mis en place un dispositif de lutte contre l'exclusion – Accueil, hébergement, insertion (AHI) –, géré par différentes associations. Une personne sans-abri peut accéder à ce dispositif grâce aux diverses maraudes rencontrées dans la rue et être orientée par un accueil de jour ou directement en appelant un numéro national et gratuit le 115. Au téléphone, un travailleur social fera une évaluation de la situation de la personne et proposera, si possible, une orientation adaptée (hébergements pour personnes isolées, ou pour familles avec enfants mineurs, ou médicalisés). Les Centres d'hébergement d'urgence (CHU) accueillent de façon immédiate et inconditionnelle, mais de façon temporaire.

Le 115

À Paris, le 115 est géré par le Samu Social. Le service est ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Pour avoir le droit de l'utiliser, la personne doit être domiciliée administrativement ou suivie à Paris. Le 115 peut aussi être appelé pour signaler une personne en détresse ayant besoin d'un hébergement. Il est bien entendu, recommandé de demander l'accord de la personne avant d'appeler. Cependant appeler le 115 n'est pas sans difficultés. Le temps d'attente est important, il peut dépasser une heure. En effet, avec une moyenne

Paris compte environ 10 000 places d'hébergement d'urgence, avec 1 200 places supplémentaires en hiver et 6 000 places « en hôtel ». Toutefois, le nombre de places disponibles est bien moins important que les besoins. Beaucoup de personnes restent à la rue. Pour avoir une idée exacte du manque de places, la Mairie de Paris et les associations agissant sur le terrain ont organisé la « Nuit Solidaire » le 15 février, de 20h à 1h du matin. Près de 3 000 personnes sans-abri ont été recensées.

de 4 000 appels par jour, les lignes du 115 sont souvent saturées. Seuls 1 300 appels sont réellement traités. À Paris, en raison d'un parc restreint, seulement 32 % des demandes d'hébergement d'urgence sont satisfaites. Ce qui décourage un certain nombre de personnes sans-abri, qui ne sollicitent plus le 115. Au téléphone, une évaluation est faite par le travailleur social afin de réaliser une orientation adaptée. Pour les personnes ne parlant pas français, le 115 fait appel à un service de traduction simultanée en plusieurs langues, il est disponible 7 jours sur 7 et 24h/24.

Le SIAO-UP (Système intégré d'accueil et d'orientation Urgence de Paris)

Parallèlement au 115, il ne faut pas hésiter à se tourner vers des travailleurs sociaux pour demander de l'aide. Ils ont eux aussi accès aux places dis-

ponibles en hébergement, grâce au dispositif SIAO-UP qui gère l'offre et la demande d'hébergements.

Les hébergements d'urgence médicalisés

Lorsque la personne sans-abri est malade et que son état nécessite des soins spécialisés, elle est orientée vers un dispositif médico-social adapté. Les Lits halte soins santé (LHSS) sont des centres dotés de personnels médicaux et paramédicaux, destinés aux personnes malades vivant à la rue.

Pour les demandeurs d'asile

Lorsque la personne sans-abri est un demandeur d'asile, elle peut être orientée vers un CADA – Centre d'accueil pour les demandeurs d'asile.

<https://www.samusocial.paris/>
www.federationsolidarite.org
www.fondation-abbe-pierre.fr



Outre l'hébergement d'urgence, les personnes en situation de fragilité peuvent accéder à des structures d'hébergement proposant un accompagnement social d'aide à la stabilisation et à l'insertion.

L'hébergement en Centres d'hébergement et de réinsertion sociale

Les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) proposent un accompagnement social à leurs résidents. Ils peuvent être généralistes ou accueillir un public déterminé, par exemple les femmes enceintes, les personnes sortant de prison, les consommateurs de drogue, les jeunes en errance. À Paris, les places en CHRS sont gérées par le Service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO) 75 Insertion. Il n'en existe que 6 400. La plateforme reçoit les fiches d'évaluation établies par les services sociaux. Des commissions d'orientation, réunies toutes les semaines, décident en fonction de ces fiches les types d'hébergement et de centres pouvant le mieux correspondre à la personne.

Hébergement et soins

Lorsque elle peut être orientée vers des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT). Ils proposent un logement individuel à titre temporaire, avec un suivi médico-social pour ces personnes atteintes de pathologies chroniques invalidantes, en situation de fragilité psychologique et sociale. Certains ACT peuvent proposer un hébergement collectif, c'est-à-dire trois ou quatre personnes vivant dans un même appartement. Une fois leur situation médicale et administrative stabilisée, certaines personnes peuvent accéder à un logement relevant du droit commun.

Les personnes, qui veulent être soignées en lien avec leur consommation de produits psychoactifs, peuvent bénéficier de dispositifs de soin avec un hébergement. Il en existe plusieurs types, certains impli-

quant une vie communautaire avec des activités de groupe : les Centres thérapeutiques résidentiels (CTR), les Communautés thérapeutiques, les centres de soin de suite en addictologie et d'autres, comme les appartements thérapeutiques (AT) où l'hébergement est individuel et comprend un accompagnement par une équipe pluridisciplinaire.

Un hébergement plus durable

Lorsque les personnes sont prêtes à vivre dans un logement individuel, mais pas encore suffisamment indépendantes pour tenir un chez soi, elles peuvent être orientées en « résidences sociales » ou en « pensions de famille ». Il s'agit de logements avec des espaces collectifs et un accompagnement médico-social léger.

Kujtim Kaci et Léon Gomeroff

POURQUOI UN CONSOMMATEUR DE DROGUES NE FERAIT PAS UNE DEMANDE D'HLM ?



Témoignage de Karim, bénévole à EGO, en HLM depuis dix ans. Après plusieurs années passées dans la rue, Karim a entrepris avec persévérance les démarches pour obtenir un logement social. Il nous livre son témoignage.

Quelques mois, quelques années dans la rue, au bout d'un moment tu as besoin de calme... 24 h sur 24 sous le regard des autres, dans le bruit, la pollution, la méfiance, le mépris... « Oooh on n'est pas des supermans ! » Donc il faut trouver un hébergement (115, Sleep In, CHRS, etc.). Même si c'est une solution provisoire, cela permet déjà un peu de répit avant de repartir au front, on peut commencer à réfléchir, à s'organiser, à créer des liens (toxiques ou non).

AVANCER !

Si tu veux continuer dans la toxicomanie, il va falloir te ménager et penser autrement. La manière dont on achète et consomme la came agit sur notre pensée et au final nous prive de nos droits.

Pourquoi un « toxicomane » ne ferait pas une demande d'HLM, comme le ferait n'importe qui ?

Mais c'est long, très long d'avoir un appartement HLM, si on n'est pas prioritaire. Pour tout le monde, c'est la même chose. C'est comme la cerise sur le gâteau. Il faut attendre que l'arbre donne des fruits et puis que la cerise soit mûre, donc c'est long !

J'ai mis 6 ans à avoir mon appartement

J'ai mis 6 ans à avoir mon appartement, c'est la première démarche que j'ai faite après avoir fait refaire mes papiers. Au bout de 3 ans et demi de rue, j'ai dit STOP !!

Pendant ces 6 ans d'attente, j'ai eu le temps de chuter et de rechuter, de faire 3 cures, 3 postcures, deux appartements thérapeutiques et demi. Mais un jour, il y a davantage d'abstinence que de consommation et ce sont des victoires dont on est fier. Parce que faire ce travail, quand rien n'est solide autour, ce n'est pas comme réaliser des exploits avec la came et la loose. Là on gagne contre notre toxicomanie, et ça fait du bien !

Une fois dans l'appartement

J'ai bien vu qu'une fois dans l'appartement, il fallait une autre logique. Maintenant il faut y vivre, bien et longtemps. On a détruit un cercle vicieux, on a moins peur de l'avenir, on consomme moins et mieux ! Cela peut foutre la trouille de passer du collectif à l'individuel, du vacarme au silence, de la rue à la fin de la précarité, du rêve à la réalité. Mais les filets de protection sont là, et si tu as de bons contacts, tu as aussi de bons soutiens.

Tout n'est pas rose

Pour finir, tout n'est pas forcément rose. Parfois la bonne volonté ne suffit pas, les choses ne marchent pas, ça rate et parfois même avec un appartement. N'oublie pas une chose, ce n'est pas la société qui s'adapte à l'aveugle, au handicapé, au chômeur, mais plutôt l'inverse et c'est dommage. Mais si tu n'oublies pas que tu es un citoyen avant d'être un « toxicomane », avec le même taux de malchances dans la vie que tout le monde, alors tu pourras aller allumer la petite lumière qui va éclairer ton chemin en allant faire une demande de HLM et tu verras, à un moment ou à un autre, ça comptera. PROMIS !

Karim



UN TOIT POUR CONSTRUIRE SA VIE

Salem fréquente le CAARUD d'EGO. Il écrit souvent des poèmes et des chansons, qui sont publiés dans le journal. Aujourd'hui, il nous parle de sa recherche de logement.

Où vivez-vous actuellement ?

Je suis à la rue depuis 2012. Je dors au Sleep In, un centre de soins en addictologie disposant d'un hébergement d'urgence pour les consommateurs de drogue. Ce que je veux, c'est avoir une place en foyer, dans un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Je suis pâtissier, je peux trouver facilement du travail. Mais c'est impossible d'aller travailler à 3 heures du matin quand on vit à la rue.

Quelles sont les démarches pour obtenir une place en CHRS ?

Je vais aller voir l'assistante sociale du Sleep In et aussi la Permanence sociale d'accueil (PSA) à Bastille, qui s'occupe des personnes sans domicile. Et puis il y a le 115, le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO).



Avoir un toit, c'est construire sa vie, avoir une clé, rentrer à n'importe quelle heure, poser ses valises.

Qu'est-ce qui est le plus difficile actuellement ?

Je veux m'en sortir, sortir de ma dépendance au crack. Quand on y touche, c'est très difficile d'en sortir. On ne pense qu'au crack toute la journée, on dépense près de 150 € par jour pour des galettes de crack. Cela fait 18 ans que je ne fais que ça. Je suis au RSA, je fais la manche, je fume une galette, je pense déjà à la prochaine, je ne travaille pas. On oublie tout, même de manger,

de se laver. Cette vie qu'on mène est devenue notre quotidien, la normalité. J'ai besoin d'aide pour m'en sortir. Je n'arrive pas tout seul à résister au manque.

Quel est votre projet ?

Aujourd'hui, je sens que les choses vont changer. J'en ai la force. Une femme de mon village en Kabylie veut se marier. J'ai 48 ans, c'est ma dernière chance d'avoir une famille, de fonder un foyer, tout ce que je n'ai pas eu. Je ne dois pas la perdre. Ce que je vais construire, je ne veux pas le détruire, comme je l'ai fait par le passé. J'avais un appartement, je l'ai perdu, je ne payais plus le loyer, ni rien du tout. Là, je me sens différent, plus responsable. Avant j'étais à six ou huit galettes de crack par jour, aujourd'hui je n'en consomme plus que deux ou trois, j'y arrive. Mon objectif c'est, dans un an, avoir un toit, un travail et être débarrassé du crack. Avoir un toit, c'est construire sa vie, avoir une clé, rentrer à n'importe quelle heure, poser ses valises. Après, tout est possible.

Propos recueillis par Laure Siaud

LA POSTURE PROFESSIONNELLE

Les spécificités de la posture professionnelle dans le travail social, spécialement pour ceux qui travaillent dans le domaine des addictions, méritent d'être examinées de plus près, ceci pour avancer dans la réflexion que nous menons sur les conditions dans lesquelles nous accueillons et accompagnons des personnes consommatrices de drogue.

Une posture est une attitude que doit avoir un professionnel, une certaine manière d'être et de faire qui permet d'exercer au mieux son métier. Certes, il existe un cadre juridique, des principes éthiques, qui régissent les différents métiers, mais la question de la posture ne se limite pas à ces obligations même si elle ne peut pas l'ignorer.

Une relation d'aide désintéressée

En travail social, la relation à l'autre est une relation d'aide désintéressée qui a pour seul objectif l'intérêt de l'utilisateur. La posture professionnelle est d'abord un art de faire, basé sur des principes qui s'ajustent en se nourrissant de l'expérience. Il ne s'agit pas ici de lister un ensemble de qualités qu'il faut avoir pour être dans la bonne posture, mais d'évoquer quelques principes qui constituent des axes à partir desquels tout le reste se construit.

La disponibilité

La disponibilité est un préalable à toute forme d'accueil. Cette disponibilité signifie qu'on est disposé à écouter les gens, à s'intéresser à leurs problèmes et à être préparé à entendre des histoires de vie qui ne sont pas toutes communes. Écouter, c'est aussi savoir assumer, digérer ce qu'on écoute, et surtout, savoir déceler la demande qui se trouve derrière.

La confidentialité, la non-divulgaration de l'information en dehors des cercles professionnels font aussi partie d'un contrat de confiance qui nous lie aux personnes accueillies.

La bienveillance

Une attitude bienveillante relève aussi de cette posture, bienveillance qui se traduit d'abord par la considération des personnes — quels que soient leurs conditions et leur état — mettant en avant leurs intérêts propres et

tout ce qu'il faut pour les atteindre. Le respect de l'utilisateur est une attitude qui découle de cette bienveillance, car respecter l'autre, c'est aussi se donner la possibilité de lui faire confiance, de prendre en compte son avis, ses sentiments et ses choix.

Le respect de l'utilisateur va de pair avec une certaine tolérance et une capacité à se représenter l'autre et ses problèmes dans leurs dimensions subjectives. Cela ne signifie pas qu'il faut tout accepter, mais qu'au-delà des différences, il y a toujours un être humain doté de rationalité, avec qui il est possible de trouver des points d'accords.

La question culturelle

La posture professionnelle, renvoie aussi à la manière de traiter la dimension culturelle relative aux différents groupes qui fréquentent nos structures. Ces groupes sont parfois originaires de différentes aires culturelles, dont il faut tenir compte en matière de soin ou d'accueil. Cette dimension, importante, doit être prise à sa juste mesure et considérée comme un élément parmi d'autres. Surtout ne pas oublier qu'on a certes affaire à des cultures, mais aussi à des individus autonomes, capables de relativiser leurs cadres de référence. Le respect des personnes et des cultures se fait aussi dans un cadre plus large — celui du bien-être collectif — qui doit primer sur les particularités.

Le cadre

La tolérance et l'acceptation de l'autre ne peuvent s'exercer que dans les limites d'un cadre, un certain nombre de règles qui garantissent le vivre ensemble. Il est parfois utile de rappeler qu'une institution est une microsociété soumise au droit commun, mais qui peut aussi se doter de règles de fonctionnement élaborées ensemble. Le travailleur social, quel que soit son positionnement, doit être porteur et garant de ce cadre indispensable.



En travail social, la relation à l'autre est une relation d'aide désintéressée qui a pour seul objectif l'intérêt de l'utilisateur.

Nous travaillons en équipe, dans un cadre institutionnel, et cela implique le respect des collègues et des compétences.

La tolérance et l'acceptation de l'autre ne peuvent s'exercer que dans les limites d'un cadre.

La posture professionnelle est d'abord un art de faire, basé sur des principes qui s'ajustent en se nourrissant de l'expérience.

Avoir une attitude apaisante calme les personnes qui sont dans l'angoisse, le manque ou la précarité, et qui ont besoin d'un repère stable et rassurant.

Un esprit coopératif

Une autre composante de la posture professionnelle consiste à avoir un esprit coopératif. Nous travaillons en équipe, dans un cadre institutionnel, et cela implique le respect des collègues et des compétences. C'est une attitude qui privilégie l'échange, la communication et le travail en coopération. Parfois, la complexité des situations — problématiques juridiques, sociales, sanitaires — nécessite une multiplicité d'intervenants, avec lesquels il faut mener une collaboration constructive. Rien de durable ne peut être fait en dehors d'un travail collectif et concerté.

Une attitude apaisante

Une autre disposition importante est de savoir garder son calme et adopter une attitude apaisante. Nos structures

accueillent beaucoup de monde dans des espaces limités. Nous travaillons parfois dans l'agitation et l'urgence, tout en gérant toutes sortes de tensions. Avoir une attitude apaisante calme les personnes qui sont dans l'angoisse, le manque ou la précarité, et qui ont besoin d'un repère stable et rassurant. Là aussi l'expérience et la connaissance des usagers et de leurs situations, ainsi qu'une ambiance sereine au sein des équipes, aident à adopter ce genre d'attitude.

En résumé, la posture n'est rien d'autre que l'équilibre entre un savoir-être allié à un savoir-faire. Il s'élabore à travers la pratique, la mobilisation de l'expérience et de l'action collective et un constant travail sur soi.

Abdellah Berghachi

alter / poème

par Shiva

COEUR DE PIQUE

COMME TOUS LES HUMAINS IL EST NE AVEC UN COEUR
POURTANT, POUR LUI, L'AMOUR N'EST Q'UN
LEURRE.

EST-CE POUR CELA QU'IL VIT SANS FOI, NI PEUR...

COMMENT PEUX-T-ON S'AFFRONTER CET ÊTRE
QUI N'A QUE FAIRE DE LA PITIE?

SEULE SOLUTION, LA COMPASSION!

SI, IL NE CONNAIT NI L'AMOUR, NI LA PEUR; C'EST
QUE PERSONNE N'A VOULU SON BONHEUR...

POUR PREUVE, SON EDUCATION A BAIGNÉ DANS
UNE EAU BOUILLANTE DE TERREUR.

SON POINT FAIBLE? CES SENTIMENTS
LUI SONT INCONNUS.

QUI SAURA LE METTRE À NU?
QUI PARDONNERA CET ANGE DÉCHU?

SHIVA